



Dijon 2026

Circuit Dijon – DIJON240

Heures d'accès au paddocks véhicules de course

Team Info V2026 06 18

Avant 18H00 le Jeudi, Paddock 4 d'attente.

Les « Laisser-passer » (accréditations) sont d'application à la grille pour les invités
Vous pouvez le télécharger ici : [\[Clic\]](#)

Accès Circuit :

Jeudi	25 Juin	de 18:00 -> 19:30 sur base des entry list connues Pas d'accès aux garages après 21H00-Clefs de 18:00 à 19:00
Vendredi	26 Juin	7:30->19:30 sur base des entry list connues.
Samedi	27 Juin	Bracelet indispensable pour chaque personne.
Dimanche	28 Juin	Bracelet indispensable pour chaque personne.

(Dimanche après 20H00 : P4 uniquement)

Paddocks et garages devront être libérés a 20H00 Dimanche , au plus tard.

Les bracelets seront à retirer au module promoteur.

Les bracelets sont distribués aux pilotes et mécaniciens

Contacts utiles

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Tous les plateaux, sans exception, devront être dans le P1C, 2^{ème} Paddock après la Prégrille, au vu des plateaux présents.

Toutes voitures particulières, stationnant dans le paddock sans autorisation, seront enlevées automatiquement, sans sommation au vu des plateaux présents.

Laisser Passer véhicules

Lieu de distribution : Bureau d'accueil du Circuit (1 ère porte)

Nombre : UN pour l'assistance par N° d'auto de course.

Tous les autres véhicules devront se garer au P1C- à gauche après le tunnel.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Garages et Clés

Il faut que vous signaliez au BGDC votre demande d'emplacement dans un Garage pour le 21/6 à midi (Circuit@Bgdc.be / 0475 82 30 20 Patrick VB) Le garage n'est pas obligatoire.

Les garages seront payables sur place au Circuit Dijon. Base minimum 2 jours (arrivage Vendredi 2 autos par garage, 515,00 Eur pour 2 jours / garage , 755,00 Eur pour 3 jours / garage (arrivage vendredi)- Prix payable en Carte Bancaire ou espèces. La caution est de 500 Eur, par empreinte de carte de Crédit.

(Infrastructure : 60 m² / 1 TV / 3 connectiques Type F / Sanitaires /Vestiaire / Wifi...)

⚠ Chaque locataire est tenu de contrôler et de signaler, dès ses premiers instants de présence, toutes anomalies suspectes car la détérioration sera à sa charge. ⚠ Interdiction de fumer dans le box et à proximité. 🚫 Aucune voiture personnelle ne sera tolérée derrière les stands. Le parking P2 est obligatoire pour les voitures particulières

La location de la place dans un garage est toujours payable sur place à CIRCUIT DIJON. BGDC n'émet pas de quittance pour ceci.

Plan des garages (évolutif) [\[Clic\]](#)

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée au Circuit Dijon.

BRUIT

Niveau sonore : BRUITS NOCTURNES

Pour le repos de tous, après 22h30 et jusqu'à 7h00, toute forme de bruit est rigoureusement interdite (musique, discussion forte, moteur, groupe électrogène...)

Le concurrent et les "Team Managers" sont responsables de la totalité des membres de leur équipe. Ces incivilités seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs (Art.2bis /Chap.1 du CSI et Art.6.5.3.1 et 6.5.1.3 du Règlement Standard des Circuits FFSA 2026

Niveau sonore : AUTO

Vend. / Sam. / Dim. : Valeur maxi 100 dB sur piste - dynamique

À tout moment, la préfecture peut interrompre le meeting.

Limitation de vitesse à 20 km/h dans le paddock

Paying Practice (Essais Libres)

Voir timing de l'épreuve

Le paying practice est payable au TTE. 2 plages possibles (13&14) 168 Eur / plage

L'abandon de recours pour ces essais libres (Essais Privés) est indispensable

Vous pouvez le télécharger ici et la pré-remplir : [\[Clic\]](#)

TIMING (Evolutif) : [\[Clic\]](#)

Quelques points d'attention dans ce timing :

Plateau	Admin. Module P	Tech. Stand 44	Briefing 1 ^{er} Etage.
BGDC	S 16:00 à 19:00	S 16:00 à 19:00	
BGDC	D 08:00 à 08:30	D 8:00 à 08:30	D 08:45 Pilotes+TM

Il y a deux briefing mais l'un est dédié au BGDC seul le dimanche matin.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Contrôle administratif :

Voir timing supra.

-

Emplacement : **Module promoteur. (Entrée paddock course à droite)**

Le bulletin d'engagement doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites (entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course), l'orthographe des noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations. Les pilotes doivent venir présenter leur licence.

- Pour les 100Series le bulletin obligatoire c'est ici : [[Click](#)]
Entry list provisoire [\[Clic\]](#)
Pour le 100Series, le groupe WhatsApp' est activé

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives règlementaires habituelles. Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course et secrétariat ... voir également le Virtual Board du chronométreur.)

- Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local (ASA pour les licences Françaises) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences (même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche.

Contrôle technique :

Voir timing

- Lieu : Garage N° 44 5 (ET probablement en garage, suivant demande en cours)
- Pour les 100 Series, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique.

N°s De Course

Pour cette course plusieurs N°s de départ seront adaptés suite à des doublons existants ou potentiels avec le plateau TTE que nous rejoignons. (Voyez l'entry List pour voir votre N°)

Contrôle équipement des pilotes

Depuis ce 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.
Depuis le 1^{er} Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA.
Si vous n'avez pas enregistré votre équipement au RACB avant l'épreuve de manière valide, il vous faudra le laisser contrôler durant le contrôle technique de l'auto. Actuellement la détention d'un compte IDD valide est nécessaire (www.iddsport.com) Une aide peut

être apportée sur place pour l'enregistrement de votre équipement par la commission technique dans ce système.

Chronométrage : ITS CHRONO

Nous serons chronométrés par ITS Timing au moyen de transpondeurs CHRONELEC

TRANSPONDEUR

Jeudi à partir de 18h00 jusqu'à 19h30 / Module Promoteur

Pour un Transpondeur CHRONOLEC Prottime ELITE et LS ou équivalent / Possibilité de Oled

=> Tarif Location : **voir BGDC** / Caution 500 € - ceci chez le chronométrateur de l'organisation

Bgdc s'est engagé à payer cette location conclue pour vous à 30 € merci de nous verser les 30 Eur de Location

Merci de nous dire si vous n'utilisez PAS un transpondeur de location du chronométrateur de l'organisation.

Driver ID pour BGDC

Il n'y aura pas de détection électronique du pilote au volant en BGDC sur cette épreuve.

Virtual board épreuve (et live timing)

<https://www.its-live.net/live/tte/2026/dijon>

<https://www.its-results.com/tte/2026/9a8affe-cd2a-49ef-96f4-f483427197ac>

Briefing pour tous:

Voir timing général – Emplacement Salle de Briefing,

Notes de Briefing

Notes de Briefing BGDC/TTE [Click](#) (évolutif)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive (Commissaires Sportifs) , ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [[Word](#)] [[PDF](#)]

Essais Libres :


Voir timing général – Bracelet ad hoc indispensable.

Veuillez prendre connaissance des notes de briefing, merci !

Les voitures qui prennent la piste doivent être équipées d'un transpondeur Chronelec.

=> Séances EL 13 – EL 14 : 55 mn : **168 € TTC.**

Chaque concurrent devra avoir signé la Reconnaissance de Responsabilité, contre un bracelet pour prendre la piste. Le pilote n'ayant pas de bracelet sera arrêté en bout de Pitlane.

 Les passagers NE sont PAS autorisés pendant les essais privés.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel
Paielement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte.

Quelques petits rappels :

- Aucune voiture ni remorque dans la zone Paddock de Course (derrière les garages).

Dégâts aux infrastructures / Mutualisation des risques - coût 100,00 €

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. (Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident) Il existe une mutualisation possible des premiers 2500 Eur avec franchise de 400 Eur Nous avons souscrit et nous sommes engagés à cette mutualisation du risque pour vous . (100 Eur / Auto)

Merci de nous virer la somme de 100 Eur avec la mention « Mutualisation risque Dijon240 + N° d'auto » Dans le cas contraire merci de nous avertir par un mail à Circuit@Bgdc.be.

MUTUALISATION (partielle) des DOMMAGES

C'est un service proposé par le TTE pour couvrir les risques de dommages matériels faits aux installations du circuit et de la piste lors des EP, EQ ou des courses et à souscrire sur place avant le départ physique du meeting. Franchise : 400 € à la charge du souscripteur Montant maximum remboursé : 2500 € Bgdc s'est engagé a couvrir les primes de mutualisation pour votre compte.

Restauration ?

POINT RESTAURATION

Déjeuner : Ouvert de 12h00 à 14h00 Du jeudi au dimanche Midi
Diner : possibilité de réserver votre plateau repas
Via : restaurant@circuit-dijon-prenois.com / Contact Tél. : 03 80 35 32 22

Pneus ?

PIRELLI

Toutes les commandes de pneumatiques devront être passées à Olivier Tél. 06 60 40 03 95
Email : tte@ivalto.com.
Au-delà de cette date, Pirelli fera le maximum pour garantir vos commandes.

Accréditations de Presse ?

Merci de vous faire accréditer auprès de l'organisation du Meeting

<https://www.trophee-endurance.fr/accreditation-presse-media-tte/>

Bonne course !

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be
Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre
Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB